ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT EN PROMOTION DE LA SANTÉ

Diplôme Universitaire

Formation professionnelle continue

www.univ-nantes.fr/fc-sante

UNIVERSITÉ DE NANTES
PÔLE FORMATION CONTINUE SANTÉ

PUBLICS

Professionnels de la santé (établissements de santé et secteur libéral), du médico-social et du social ; professionnels du secteur éducatif ; professionnels du monde associatif ou des collectivités territoriales.

CONDITIONS D'ADMISSION

Diplômes exigés pour un accès de droit :

- Diplôme de niveau Bac + 3

Comme indiqué, ci-dessus, le public susceptible d'être intéressé par ce diplôme relève de secteurs larges comme le secteur social ou le secteur éducatif. Les formations initiales sont donc extrêmement variées et il n'est pas possible d'en faire une liste exhaustive. Il nous semble donc nécessaire de pouvoir examiner chacun des cursus sur la base d'une formation initiale Bac + 3.

Une validation des acquis personnels, pédagogiques et professionnels pourra être étudiée pour les candidats n'ayant pas le titre d'accès (Décret du 23 août 1985).

Conditions supplémentaires éventuelles:

Des dispenses d'enseignements pourront être accordées pour les personnes ayant suivi certains stages de formation de l'IREPS. A titre d'exemple, pour l'IREPS, il s'agit des modules suivants : *(un module de l'IREPS, délivré sur 3 jours équivaut à 18 h de formation)*

- Méthodologie de projets en éducation et promotion de la santé (3 jours)
- Evaluation des projets en éducation et promotion de la santé (3 jours)
- Sensibilisation à la mise en oeuvre d'un programme d'éducation thérapeutique (6 jours)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Cette formation permet aux stagiaires de :

- Acquérir des repères sur les concepts, les théories et les acteurs en éducation thérapeutique du patient et éducation pour la santé,
- Savoir mener un projet d'éducation thérapeutique du patient et/ou d'éducation pour la santé,
- Acquérir des compétences techniques nécessaires à la conduite de projet en éducation thérapeutique du patient et/ou en éducation pour la santé.

VALIDATION

La validation est obtenue par :

- La présence aux 9 séminaires
- Rédaction d'un mémoire
- Soutenance et oral de synthèse en juin

Le diplôme sera délivré avec la moyenne générale (note minimum de 25/50).

PROGRAMME I 140 h sur une année universitaire

SÉMINAIRE N°1

- Principaux concepts et stratégie d'intervention en promotion de la santé

SÉMINAIRE N°2

- Les apports des Sciences de l'éducation

SÉMINAIRE N°3

- Modèles explicatifs des comportements de santé et approche sociologique de la santé

SÉMINAIRE N°4

- Méthodologie d'enquête qualitative et suivi du mémoire
- Impact de la maladie chronique
- Apprendre à communiquer avec le patient

SÉMINAIRE N°5

- Diagnostic éducatif
- Objectifs de sécurité
- Objectifs pédagogiques
- Alliance thérapeutique

SÉMINAIRE N°6

- Animer un groupe

SÉMINAIRE N°7

- Savoir construire un programme d'éducation thérapeutique et rédiger un référentiel de compétences

SÉMINAIRE N°8

- Évaluation
- Données probantes
- Référentiel qualité
- Démarche d'autorisation du programme en éducation thérapeutique du patient

SÉMINAIRE N°9

- Présentation et échange autours de projet en ETP
- Animer et coordonner les acteurs en ETP

Ce diplôme universitaire permet de justifier des compétences requises en ETP en conformité avec les textes en vigueur *(arrêté du 14 Janvier 2015 relatif au cahier des charges des programmes ETP et à la composition du dossier de demande de leur autorisation et de leur renouvellement modifiant l'arrêté du 2 août 2010 modifié relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient).*

INFORMATIONS PRATIQUES

Rythme | 140 h d'enseignement théorique

Les enseignements théoriques se déroulent d'octobre à mai sur 9 séminaires de 2 jours dont 1 journée dédiée au suivi de mémoire.

Dates | sur une année universitaire

Ouverture de la formation tous les ans, d'octobre (n) à juin (n+1)

Localisation des enseignements

Pôle Formation Continue Santé
9 rue Bias
44035 NANTES Cedex 1

Tarif

- Professionnels et demandeurs d'emploi : **2 000 €**

Dépôt des candidatures

D'avril (n) à octobre (n) précédant l'ouverture
Examen des candidatures en juillet (n) et en octobre (n)

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Pr Leïla MORET

Professeur des Universités, Praticien hospitalier, Chef du Pôle de santé publique, santé au travail, pharmacie et stérilisation, CHU de Nantes

COORDINATEUR PÉDAGOGIQUE ASSOCIÉ À LA FORMATION

M. Arnaud GOULLIART

Directeur Général de l'IREPS Pays de la Loire

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Assistante de formation
Gabrielle Marcenac
02 53 48 46 42
gabrielle.marcenac@univ-nantes.fr

PÔLE FORMATION CONTINUE SANTÉ
9 rue Bias | BP 61112 | 44035 Nantes Cedex 1
Localisation : UFR de Pharmacie | 1er étage

Document non contractuel • Conception graphique : © Pôle Formation Continue Santé - Université de Nantes • Crédits photos : © Contrastwerkstatt- Fotolia.com, Service photo - Université de Nantes